

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 24 mai 2022 à 18h30

Nombre de conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance :

Conseiller / Conseillère	P*	R*	A*	Commentaire
M. Serge BACCOU		X		Représenté par Mme Maryline TUCA
M. Henri BEC		X		Représenté par M. Alain CARALP
M. Bruno BERRAH	X			
Mme Patricia BERTHOMIEU	X			
M. Thierry CALMEL			X	
M. Alain CARALP	X			
M. Alain CASTAN	X			
Mme Patricia CATHALA	X			
M. Didier CAYLA			X	
Mme Valérie CHABOT	X			
Mme Marcelle COUDERC	X			
Mme Françoise CRASSOUS			X	
M. Pierre CROS	X			
M. Bruno DAMBLEMONT		X		Représenté par Mme Marcelle COUDERC
Mme Géraldine ESCANDE-COLIN	X			
M. Frédéric FABRE			X	
M. Cédric GARCIA	X			
M. Bernard GUERRERE	X			
M. Jean-François GUIBBERT	X			
Mme Maryse LACOMBE		X		Représentée par M. Alain CARALP jusqu'à son arrivée à 19h00
Mme Catherine LIMORTÉ			X	
Mme Brigitte MATHE-MAURY			X	
M. Thierry MAURAT			X	
M. Elian PALAZY		X		Représenté par Mme Patricia BERTHOMIEU
M. Jean-Pierre PEREZ	X			
M. Serge PESCE	X			
Mme Nathalie PIQUES	X			
Mme Marlène PUCHE	X			
Mme Viviane ROUQUET-TAFANI		X		Représentée par M. Robert SENAL
M. Michel SANCHEZ	X			Désigné secrétaire de séance
M. Christian SEGUY	X			
M. Robert SENAL	X			
Mme Martine SIGNOUREL		X		Représentée par M. Serge PESCE
Mme Brigitte SOULET	X			
Mme Mireille TORTES	X			
Mme Maryline TUCA	X			
M. Philippe VIDAL			X	Arrivée à 18h40
TOTAL	22	7	8	P* = présent(e), R* = représenté(e), A* = absent(e)

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président accueille les élus à la salle polyvalente de la commune de Maureilhan à 18h30.
Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

II. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE ET APPEL

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire est appelé à nommer le secrétaire de séance. Monsieur Michel SANCHEZ (MARAUSSAN) est nommé pour remplir ces fonctions et le Président l'invite à faire l'appel des présents.

III. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2022

Le procès-verbal du 12 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

IV. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PRISES EN APPLICATION DE SES DÉLÉGATIONS

18h40 – Arrivée de monsieur Philippe VIDAL

Décision n° DP_2022_015 :

Signature de convention d'attribution de l'aide intercommunale pour l'opération façades et devantures de locaux d'activité, pour 1 demandeur, pour un montant total de 832 € ;

Décision n° DP_2022_016 :

Convention d'occupation temporaire (COT) du domaine public avec l'association d'animation de la pépinière d'entreprises du biterrois (AAPEB) INNOVOSUD, pour un montant de 6 000 € ;

Décision n° DP_2022_017 :

Convention d'occupation temporaire d'usage cynégétique avec Monsieur Christian BAGES – Site de la basse plaine de l'Aude n° 34-210 – commune de Vendres, pour un montant de 2 000 € ;

Décision n° DP_2022_018 :

Attribution de subventions intercommunales dans le cadre de l'opération façades et devantures de locaux d'activité, pour 2 demandeurs, pour un montant total de 6 938 € ;

Décision n° DP_2022_019 :

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIC départemental de l'Hérault, pour 8 demandeurs, pour un montant total de 9 961 € ;

Décision n° DP_2022_020 :

Achat d'une balayeuse laveuse de 2m³ à l'UGAP, pour un montant de 133 987,27 € TTC ;

Décision n° DP_2022_021 :

Achat d'une balayeuse laveuse de 4m³ à l'UGAP, pour un montant de 204 560,04 € TTC ;

Décision n° DP_2022_022 :

Convention de prestation de service de raccordement des réseaux humides pour les postes de secours et les concessions de la plage de Vendres, entre La Domitienne et la commune de Vendres – Avenant n°1, pour un montant de 26 609 € TTC ;

Décision n° DP_2022_023 :

Signature des contrats de prêt à usage de broyeurs de végétaux individuels entre les communes et la Communauté de communes La Domitienne ;

Décision n° DP_2022_024 :

Achat d'une benne à ordures ménagères de 12m³ à l'UGAP, pour un montant de 223 575,78 € TTC ;

Décision n° DP_2022_025 :

Attribution d'une subvention à l'association de plaisanciers HÉRAUDE, pour un montant de 1 200 € ;

Décision n° DP_2022_026 :

Attribution d'une subvention à la société de sauvetage en mer (SNSM) de Valras-Plage, pour un montant de 5 000 € ;

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

V. DÉLIBÉRATIONS

1	Préparation, passation, exécution et règlement d'un marché public pour l'acquisition de bacs pour le service collecte des déchets - Approbation et autorisation de signature	22.082.1
----------	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	23	Pour :	30
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- autorise monsieur le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché public issu de la consultation relative à l'acquisition de bacs pour le service collecte des déchets,
- autorise monsieur le Président à signer les marchés publics issus de la consultation relative à l'acquisition de bacs pour le service collecte des déchets.

2	Remboursement des frais des agents de La Domitienne	22.083.1
----------	--	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	23	Pour :	30
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve l'actualisation des montants de remboursement des frais de déplacement des agents de la Communauté de communes.

3	Création d'un Comité social territorial au sein de la Communauté de communes La Domitienne	22.084.1
----------	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	23	Pour :	30
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- fixe à 4 le nombre de représentants titulaires du personnel (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants),
- maintient le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de La Domitienne égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants,
- recueille, par le Comité social territorial, l'avis des représentants du collège employeur de La Domitienne.

4	Tableau des effectifs - Mise à jour - Approbation et autorisation de signature	22.085.1
----------	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	23	Pour :	30
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil modifie le tableau des effectifs en créant les postes suivants :

Filière administrative :

- 1 Rédacteur principal 2^{ème} classe, à temps complet ;

Filière animation :

- 1 Adjoint d'animation, à temps complet.

5	Désignation des membres du Comité de direction de l'Office de tourisme La Domitienne - Mise à jour	22.086.1
----------	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	23	Pour :	30
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

Le Conseil constate qu'il n'y a qu'un seul candidat, monsieur Patrick HAMET, Directeur du camping Les Lodges à Vendres, La nomination prend donc effet immédiatement.

A l'unanimité, le Conseil :

- désigne monsieur Patrick HAMET, Directeur du camping Les Lodges à Vendres, représentant suppléant du collège des représentants des activités, professions et organismes intéressés par le tourisme sur le territoire de La Domitienne, en remplacement de monsieur Arnaud DELPECH DE FRAYSSINET,
- met à jour la liste des représentants du Comité de direction en conséquence.

6	Cave coopérative de Maraussan - Réponse à l'appel à projets « reconquête des friches en Occitanie » - Approbation et autorisation de signature	22.087.2
----------	---	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice : 37	Suffrages exprimés :	30
Présents : 23	Pour :	30
Représentés : 7	Contre :	0
Absents : 7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la réponse à l'appel à projets « reconquête des friches en Occitanie » ;
- autorise monsieur le Président à la signer.

7	Extension Parc d'activités Via Europa - Convention pour l'occupation de terrains et pour la mise en œuvre de mesures compensatoires de restauration de biotopes favorables aux espèces de milieux ouverts	22.088.2
----------	--	-----------------

19h00 – Arrivée de madame Maryse LACOMBE, qui avait donné pouvoir à monsieur Alain CARALP.

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice : 37	Suffrages exprimés :	30
Présents : 24	Pour :	30
Représentés : 6	Contre :	0
Absents : 7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le projet de convention,
- autorise monsieur le Président à transmettre un exemplaire de ce projet de convention type à la commune de Sauvian pour une ratification commune.

8	Extension Parc d'activités Via Europa - Contrat d'obligations réelles environnementales (ORE)	22.089.2
----------	--	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice : 37	Suffrages exprimés :	30
Présents : 24	Pour :	30
Représentés : 6	Contre :	0
Absents : 7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le projet de contrat d'obligations réelles environnementales (ORE),
- autorise monsieur le Président à transmettre un exemplaire de ce projet de contrat à la SAS Montefrio.

9	Contrats de prêt à usage de broyeurs de végétaux individuels entre les particuliers et la Communauté de communes La Domitienne - Approbation et autorisation de signature	22.090.3
----------	--	-----------------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	24	Pour :	30
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le contrat de prêt à usage de broyeurs de végétaux individuels aux particuliers,
- autorise monsieur le Président à le signer.

10	Contrat-type pour la reprise et le recyclage du standard plastique « flux développement » avec la société CITEO - Avenant n°1 - Approbation et autorisation de signature	22.091.3
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	24	Pour :	30
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve l'avenant n°1 au contrat-type pour la reprise et le recyclage du standard plastique « flux développement » avec la société CITEO,
- autorise monsieur le Président à le signer.

11	Projet d'étude de faisabilité d'une recyclerie et de son plan de financement intégrant une demande d'aides européennes (Feader et Leader) - Approbation et autorisation de signature	22.092.3
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	24	Pour :	30
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la réalisation de l'étude de faisabilité pour l'implantation d'une recyclerie et son plan de financement,
- autorise monsieur le Président à solliciter l'aide financière de l'Europe dans le cadre du Fonds Européen agricole pour le développement rural (FEADER) et de Liaison entre actions de développement de l'économie rurale (LEADER) via le Gal Est Audois,

12	Conventions d'analyse et de conseil en fiscalité de l'environnement et en ingénierie sociale entre La Domitienne et la société CTR - Approbation et autorisation de signature	22.093.3
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	24	Pour :	30
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve les deux conventions d'analyse et de conseil avec la société CTR,
- autorise monsieur le Président à les signer.

13	Acte d'engagement entre La Domitienne et l'Etat pour la demande de données détaillées sur les logements vacants en 2021 - Approbation et autorisation de signature	22.094.4
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	24	Pour :	30
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve l'acte d'engagement entre La Domitienne et l'Etat pour la demande de données détaillées sur les logements vacants.
- autorise monsieur le Président à le signer.

14	Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental Hérault Rénov' 2019-2024 - Convention opérationnelle de partenariat - Avenant n°2 - Intégration du territoire de la Communauté de communes du Lodévois et Larzac- Approbation et autorisation de signature	22.095.4
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	24	Pour :	30
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve l'avenant n° 2 à la convention opérationnelle de partenariat,
- autorise monsieur le Président à le signer.

15	« Prime surchauffe d'activité » des guichets Rénov'Occitanie pour l'année 2021 - Convention de fonctionnement spécifique entre la région Occitanie et la Communauté de communes La Domitienne - Approbation et autorisation de signature	22.096.4
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	24	Pour :	30
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la convention de fonctionnement spécifique relative à la prime surchauffe des Guichets Rénov'Occitanie pour l'année 2021 entre la Région Occitanie et la Communauté de communes La Domitienne,
- autorise monsieur le Président à la signer.

VI. FIN DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19H40.

VII. MISE À DISPOSITION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu est publié sur le site internet de La Domitienne. Il est également consultable au siège de la Communauté de communes.

Vu le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Compte-rendu dressé le 30 mai 2022,

Le Président,

Alain CARALP

